

**1** MAISON DU MINEUR ET DES ÉNERGIES  
(Cf. circuit n° 4 - Pierre de l'Écuille)

**2** CHÂTEAU DE BEAUCHÊNE  
Datant du XV<sup>e</sup> siècle, le château est réédifié vers 1830 sous la forme d'un petit castel rappelant le style du château primitif. "On raconte qu'au XVII<sup>e</sup>, une Dame de la Noue Roquet, femme du Seigneur des lieux, Rémy Clénot de la Nicolière, sénéchal de Beaupréau, aurait été inhumée avec ses bijoux. La nuit suivante, alors que des malfaiteurs tentaient de lui couper les doigts pour s'emparer de ses bagues, la prétendue défunte reprit ses esprits, mettant en fuite les voleurs. On dit qu'elle mourut le lendemain..." En 1793, le château devint un poste de surveillance destiné à renseigner les troupes royalistes sur les mouvements des républicains. Le stratagème découvert, le propriétaire des lieux fut contraint de quitter le domaine qui fut fouillé et incendié par les bleus. *Propriété privée.*

**3** ESPACE BIKINI  
Cet espace de détente et d'observation d'espèces botaniques variées s'appelle "Bikini" car une fête y a été organisée en hommage à des mineurs partant pour Bikini (Îles Marshall - Océan Pacifique) à la fin des années 50.

**4** CHAPELLE DES ÉCLUSEAUX  
Construite à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au début du XIII<sup>e</sup>, avec un chœur remanié en 1854, la chapelle dédiée à Notre-Dame de la Salette se situe dans le cimetière. Une niche à l'entrée du chœur abrite une Piéta en pierre polychrome qui garde les marques des coups de fusils des révolutionnaires qui tentèrent de la détruire. Ainsi les pieds du Christ ont été reconstitués en bois.

**5** CROIX GOULET

**6** LE CHEVREUIL, *capreolus capreolus*  
En observant, vous trouverez sans nul doute des traces significatives du chevreuil : les empreintes de sabots, étroites, allongées, fréquemment visibles en terrain mou - les laissées, petits tas d'excréments appelés "moquettes" - les frottis, marques faites sur les troncs, par le chevreuil qui frotte ses bois - les couchettes, ou le chevreuil choisit de se reposer (elles sont presque toujours placées au pied d'un arbrisseau).  
À moins que vous n'ayez la chance de le voir.



## JE SUIS RANDONNEUR

- Je respecte le tracé des sentiers balisés.
- Je pense aux autres. Je ne suis pas le seul à fréquenter les chemins.
- Je ne laisse pas de déchets derrière moi. Je les emporte jusqu'à la prochaine poubelle.
- Je ne fais pas de feu.
- Je ne dégrade ni les cultures, ni les plantations et ne dérange pas les animaux.

- Je referme toujours les clôtures et barrières derrière moi.
- Je tiens mon chien en laisse.

### FLASHÉZ-MOI



**Plus d'infos**  
**Communauté de Communes Moine et Sèvre**  
Parc d'Activités du Val de Moine  
4 square d'Italie 49230 St Germain sur Moine  
**T. 02 41 64 76 33 - sentiers@moineetsevre.fr**

Photo de couverture : © O. Rahard  
Document réalisé par le service communication de la C.C. Moine et Sèvre en août 2013. **Une version à jour est téléchargeable sur le site www.moineetsevre.fr**  
Les informations contenues dans ce dépliant n'engagent pas la responsabilité de la C.C. Moine et Sèvre.

Suivez le balisage

- BONNE DIRECTION**
- MAUVAISE DIRECTION**
- TOURNEZ À GAUCHE**
- TOURNEZ À DROITE**

FICHE **5**

ENTRE **Moine** & **Sèvre**

# SERPILLETTE

ST CRESPIN SUR MOINE

www.moineetsevre.fr



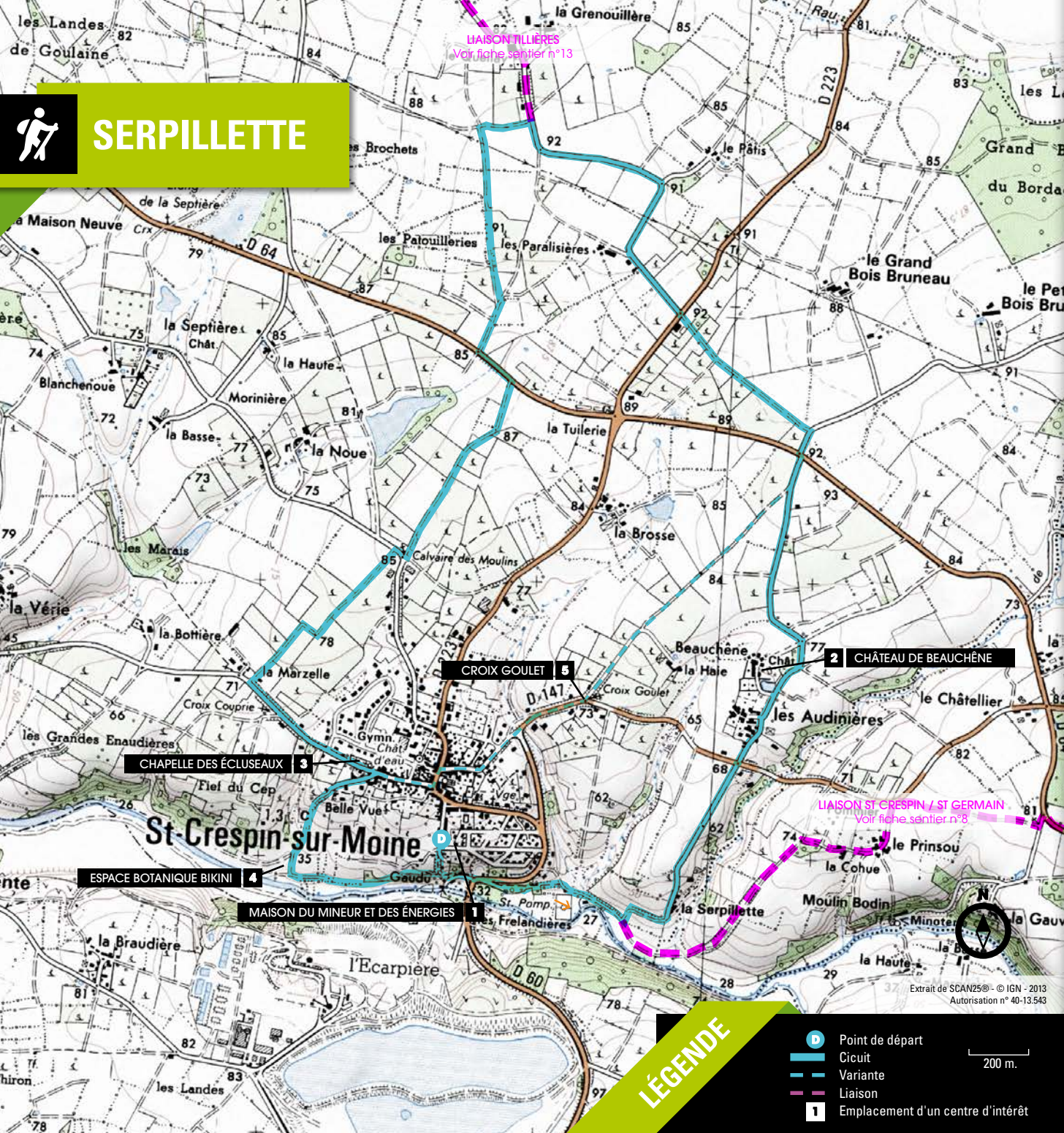
**9,5 km**

**2h30**

**DÉPART :** Parking Maison du Mineur et des Énergies  
**GPS :** O 1°11'10" N47°05'50"  
**BALISAGE**   
**NIVEAU : MOYEN**



# SERPILLETTE



LIAISON MILLIÈRES  
Voir fiche sentier n°13

LIAISON ST CRÉSPIN / ST GERMAIN  
Voir fiche sentier n°8

## LÉGENDE

- Point de départ
- Circuit
- Variante
- Liaison
- Emplacement d'un centre d'intérêt

200 m.

Extrait de SCAN2500 © IGN - 2013  
Autorisation n° 40-13.543

## PARCOURS



© D. Bahard

**D** Laissez votre véhicule sur le parking de la Maison du Mineur et des Énergies **1**. Descendez le chemin de Gaudu et prenez à gauche une fois arrivé au croisement. Continuez jusqu'à la RD223 et traversez-la. Poursuivez tout droit sur 900 mètres jusqu'au village de Serpillette. Empruntez la petite route qui monte et traversez la D147 pour rejoindre Les Audinières et Beauchêne **2**. Continuez tout droit jusqu'à la RD64 (1) et traversez-la. 100 mètres après avoir traversé la départementale, empruntez le chemin sur votre gauche qui passe dans les vignes et filez jusqu'à la RD223 que vous traversez. Poursuivez la route en direction du lieu-dit Le Quellay et juste avant le hameau tournez sur le chemin situé à votre gauche. Continuez sur 200 mètres et tournez à gauche. Filez sur le chemin jusqu'au croisement avec la RD64. Prenez à gauche et longez la départementale sur 150 mètres avant de tourner à droite pour emprunter la petite route. Au calvaire des moulins, prenez à droite et continuez sur 50 mètres avant de tourner à gauche. Traversez les vignes jusqu'au calvaire de la Marzelle. Tournez à gauche et longez la route jusqu'au cimetière et la chapelle des Écluseaux **3**. À ce niveau, tournez à droite et empruntez la rue de Bellevue. Descendez la route jusqu'à l'espace botanique Bikini **4**. Ensuite tournez à gauche et empruntez le sentier longeant la Moine. Filez tout droit sur 500 mètres et tournez à gauche au prochain croisement pour remonter au parking par le chemin de Gaudu.

(1) VARIANTE : Tournez à gauche et filez tout droit jusqu'au croisement avec la RD147 au niveau de la Croix Goulet **5**. Tournez à droite et longez la départementale sur la gauche de la route. Arrivé au rond-point, continuez tout droit en empruntant la rue des Mauges. Tournez à gauche au stop. Passez devant la place de l'Eglise et tournez à droite en empruntant la rue de Bretagne. Au niveau du cimetière et de la chapelle des Écluseaux, tournez à gauche pour retrouver l'itinéraire principal.